



## COMPOSITION DES POULES DE LA PREMIÈRE JOURNÉE DU CHALLENGE RÉGIONAL DES MOINS DE 13 ANS MASCULINS (week-end du 14-15/12/2019)

<p><b>TOURNOI 1</b></p> <p>1 CSM FINANCES 5875001 2 HBC BEYNES 5878005 3 HB BRIE 77 5877083</p>	<p><b>TOURNOI 2</b></p> <p>1 TORCY HB MLV 5877034 2 AV. DE SURVILLIERS FOSSES-MARLY HB 5895049 3 VILLIERS EC 5894035</p>
<p><b>TOURNOI 3</b></p> <p>1 LE CHESNAY YHB 5878012 2 PARIS UC 5875005 3 ST-MICHEL SP. 5891002</p>	<p><b>TOURNOI 4</b></p> <p>1 MASSY EHB 5891001 2 AS ST-MANDÉ 5894006 3 TEAM 2 RIVES 5878054</p>
<p><b>TOURNOI 5</b></p> <p>1 CHAVILLE HB 5892011 2 HOUILLES / LE VÉSINET / CARRIÈRES HB 5878046 3 VILLEPINTE HBC 5893069</p>	<p><b>TOURNOI 6</b></p> <p>1 MONTREUIL HB 5893004 2 RUEIL AC 5892026 3 US DEUIL-ENGHIEU-MONTMORENCY 5895018</p>
<p><b>TOURNOI 7</b></p> <p>1 ES SUCY 5894029 2 UMS PONTAULT-COMBAULT 1 5877029 3 HBC VAL-DE-SEINE 5891017</p>	<p><b>TOURNOI 8</b></p> <p>1 COM ARGENTEUIL 5895001 2 VILLEMOMBLE HB 5893055 3 AVON SC 5877001</p>
<p><b>TOURNOI 9</b></p> <p>1 SAVIGNY HB91 5891034 2 ASV CHATENAY-MALABRY 5892005 3 US CRÉTEIL 5894003</p>	<p><b>TOURNOI 10</b></p> <p>1 HBC ST-LEU / TAVERNY 5895022 2 LILAS PRÉ HB 5893057 3 LEVALLOIS SC 5892036</p>

Le club premier cité reçoit.

Si il y a une impossibilité, le deuxième reçoit. En cas de nouvelle impossibilité, c'est le troisième.

### CHALLENGE RÉGIONAL MOINS DE 13 ANS MASCULINS

75 4 clubs	77 6 clubs	78 6 clubs	91 6 clubs	92 6 clubs	93 6 clubs	94 6 clubs	95 6 clubs	dans dpts
30 équipes réparties en 10 poules de 3 (les 2 meilleures équipes classées de chaque département sont exemptées*) <i>les 2 premières équipes de chaque poule sont qualifiées pour le tour suivant, soit 20 qualifiées</i>								1 <sup>re</sup> journée
36 équipes (les 20 équipes du 1 <sup>er</sup> tour + les 16 équipes exemptes) réparties en 12 poules de 3 <i>les 2 premières équipes de chaque poule sont qualifiées pour le tour suivant, soit 24 qualifiées</i>								2 <sup>e</sup> journée
24 équipes réparties en 6 poules de 4 équipes <i>les 2 premières équipes de chaque poule sont qualifiées pour le tour suivant, soit 12 qualifiées</i>								3 <sup>e</sup> journée
12 équipes réparties en 4 poules de 3 équipes <i>Seul la première équipe de chaque poule est qualifiée pour le tour suivant, soit 4 qualifiées</i>								4 <sup>e</sup> journée
1/2 FINALES Les 4 équipes restantes								5 <sup>e</sup> journée
FINALE								6 <sup>e</sup> journée

<b>tour préliminaire</b>	avant le 19 octobre	brassages organisés par les départements pour fournir leurs équipes avant le 20 octobre 2019
<b>1<sup>er</sup> tour</b>	week-end du 14-15 décembre 2019	6 tournois à 3, 2 qualifiés par tournoi
<b>2<sup>e</sup> tour</b>	week-end du 25-26 janvier 2020	12 tournois à 3, 2 qualifiés par tournoi
<b>3<sup>e</sup> tour</b>	week-end du 28-29 mars 2020	6 tournoi à 4, 2 qualifiés par tournoi
<b>4<sup>e</sup> tour</b>	week-end du 9-10 mai 2020	4 tournois à 3
<b>5<sup>e</sup> tour</b>	week-end du 6-7 juin 2020	2 ½ finales
<b>finale</b>	dim. 14 juin 2020, site unique pour finalités masc. & fém.	finale

\* Équipes exemptées du 1<sup>er</sup> tour : PARIS SC (5875056), PARIS SG (5875071), HBC SERRIS VE (5877072), SÉNART AHB (5877078), HBC CONFLANS (5878061), AS POISSY (5878032), ES BRUNOY (5891007), TU VERRIÈRES (5891037), CSM PUTEAUX (5892024), COURBEVOIE HB (5892014), HBC GAGNY (5893002), NEUILLY-PLAISANCE SP. (5893024), HBC CHENNEVIÈRES (5894051), US IVRY (5894004), AS S'-OUEUEN-L'AUMÔNE (5895023), S'-GRATIEN / SANNOIS HBC (5895021)

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex

T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

# RÈGLEMENT DU CHALLENGE RÉGIONAL MOINS DE 13 ANS



**ANNÉES DE NAISSANCE :** 2007 / 2008 / 2009

## LES RÈGLES APPLICABLES SONT :

- ▶ Un joueur participant au challenge régional ne pourra participer à aucune autre rencontre dans une autre catégorie en championnat durant la semaine : dans le cas du non respect de cette règle, le club (ou convention) fautif sera immédiatement éliminé du challenge moins 13 masculins. Le club (ou convention) immédiatement classé derrière dans la même poule sera repêché à condition qu'il respecte les règlements fédéraux et régionaux.
  - ▶ pas de surclassement
  - ▶ 14 joueurs masculins et 2 officiels par équipe
  - ▶ taille de ballon : 1
  - ▶ 1<sup>re</sup> mi-temps à 5+1 et 2<sup>e</sup> mi-temps à 6+1
  - ▶ 1 temps mort par équipe par période
  - ▶ Défense stricte interdite ; si non-respect de cette règle, sanction progressive à l'officiel
  - ▶ temps de jeu : 2 x 12 minutes pour les tournois à 3 (exclusion 1 minute)  
2 x 20 minutes pour les matches simples (exclusion 2 minutes)
  - ▶ 5 minutes de mi-temps et 10 minutes de pause entre chaque match
- 
- Classement visible sur le site de la FFHandball dans les compétitions de la ligue ou sur Gest'hand pour les clubs concernés
  - Les 2 premiers de chaque tournoi sont qualifiés pour le tour suivant
  - Le classement général tiendra compte du nombre de points par équipe ; si égalité entre deux équipes, il tiendra compte du *goal-average* particulier entre les deux équipes concernées, puis le *goal-average* général sur le tournoi et enfin la meilleur attaque sur le tournoi
- 
- ◆ Arbitrage par les CDA de chaque département sur chaque tournoi qui les concerne

## HORAIRES (début du premier match)

SAMEDI à 15:00

DIMANCHE soit à 10:00 soit à 14:00

## ORDRE DES MATCHES

Par tirage au sort ½ heure avant le coup d'envoi du premier match

### Tournoi À 3 équipes

A contre C

perdant 1<sup>er</sup> match contre B

gagnant 1<sup>er</sup> match contre B

### Si 2 équipes seulement présentes

A contre B

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex  
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - [www.handball-idf.com](http://www.handball-idf.com)

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z